

## À l'intention des propriétaires de garderie du Québec – démarche 1<sup>ère</sup> étape

Le RGPQ, a demandé à la ministre de la famille de résoudre le dossier du financement des frais reliés aux locaux, car il n'est plus possible de garder le statu quo. Pour défendre avec succès les intérêts des familles du réseau des garderies privées subventionnées et non subventionnées dans ce dossier, nous avons besoin de l'aide de tous. Voici comment vous pouvez nous aider :

1. En lisant les documents que nous avons préparés à l'intention de la ministre. Il y a deux documents, soit un document résumé de la situation sur 6 pages et un document plus complet d'informations de 21 pages. Vos commentaires sont les bienvenus! Merci de les faire parvenir à [contact@rgpq.ca](mailto:contact@rgpq.ca) afin que nous puissions faire une compilation des commentaires.
2. En appelant au moins 5 autres garderies privées subventionnées de votre région et/ou 5 garderies non subventionnées pour inciter les propriétaires à participer à cette action. Gardez trace du nom des personnes à qui vous avez parlé et du nom de leur service de garde et s'ils vont embarquer ou non dans la démarche. Ensemble nous sommes plus fort. Les garderies non subventionnées seront converties prochainement et auront les mêmes difficultés que les subventionnées à terme... nous les soutenons dans leurs démarches pour accélérer le processus de conversion.
3. En nous faisant savoir par courriel comment vous pouvez contribuer à nos efforts (contact avec des médias, temps de disponibilité pour faire des appels, connaissance des réseaux sociaux, ou tous autres éléments qui peuvent nous aider).
4. En participant à une des 2 rencontres zoom qui a pour but de répondre à vos questions et prendre note de vos suggestions et commentaires le **dimanche 12 novembre de 9h30 à 12h00, mercredi 15 novembre de 18h30 à 21h00 et samedi 18 novembre de 9h30 à 12h00.**
5. En devenant membre du RGPQ. Si ce n'est pas le cas encore, devenez membre au moins temporairement, pendant que vous restez membre de votre association actuelle pour aider à nous constituer un budget de défense.

Ensuite, des instructions pour la deuxième étape vous seront fournies d'ici le 14 novembre 2023.

Nous avons besoin de temps pour compiler commentaires et ajuster nos actions en conséquences.

Pour toute question, vous pouvez contacter Sara-Jill Labrecque, adjointe à la direction du RGPQ au 1-877-854-2424 du lundi au jeudi de 9h00 à 15h00 ou par courriel à [contact@rgpq.ca](mailto:contact@rgpq.ca)

Ensemble nous sommes plus fort!

Votre conseil d'administration du RGPQ